

Le 14 octobre 2016

**DÉCLARATION D'OPÉRATION DE CESSION TEMPORAIRE PORTANT SUR DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ
VIVENDI REALISEES AU TITRE DE L'ARTICLE L.225-126 I DU CODE DE COMMERCE**

(information publiée en application de l'article 223-38 du Règlement général de l'AMF)

Identité du déclarant	Compagnie de Cornouaille, société par actions simplifiée, ayant son siège social à Odet, 29500, Ergue Gaberic, immatriculée au RCS de Quimper sous le numéro 443 827 134, Société contrôlée par Vincent Bolloré.
Identité du cédant	BNP Paribas Arbitrage
Nature de l'opération	Emprunt d'actions Vivendi
Nombre d'actions acquises au titre de l'opération	34 700 000 actions
Code ISIN de l'action admise aux négociations sur NYSE EURONEXT PARIS	FR0000127771
Date et échéance de l'opération	Conclusion le 7 octobre 2016 - Echéance le 25 juin 2019.
Convention de vote (le cas échéant)	Non